



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Trois sessions gratuites pour les personnes âgées
les 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre

En sécurité dans le bus avec un déambulateur

Désireuse de favoriser la mobilité et le bien-être des personnes âgées, la Ville de Neuchâtel organise à leur intention un cours visant à mieux connaître et maîtriser l'usage du « rollator » (déambulateur), notamment dans les transports publics. Ce cours, gratuit, est animé par une ergothérapeute. L'inscription est obligatoire et le nombre de places limitées.

Le déambulateur permet à de nombreuses personnes de conserver une mobilité de qualité. Pourtant, les transports publics comprennent encore quelques embûches, c'est notamment le cas pour franchir les seuils ou les écarts entre les quais et le plancher du véhicule.

C'est pourquoi la Ville de Neuchâtel organise, en collaboration avec la Fondation Chez Nous et ses partenaires Büro für Mobilität, Mobilité piétonne Suisse, Pro Senectute et TransN, un cours gratuit comprenant trois séances à suivre consécutivement les 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre, de 14h30 à 16h30.

Les deux premières séances visent à acquérir en toute sécurité les compétences suffisantes pour incliner, lever l'engin et franchir l'obstacle. La troisième consiste à s'exercer et appliquer la technique dans un bus mis à disposition à cet effet. Les trois sessions auront lieu à la Résidence Fondation Chez Nous, rue de la Rosière 17 à Neuchâtel.

Les personnes qui utilisent un déambulateur et/ou leurs proches sont les bienvenues. Les places étant limitées, il est impératif de s'inscrire auprès de Pro Senectute Arc jurassien au numéro : 032 886 83 39.

Neuchâtel, le 10 novembre 2016

Direction de la santé

Renseignements complémentaires: Isabelle Girod, Attachée aux personnes âgées
Tél 032 717 78 30 (lundi, mardi, jeudi)
E-mail : isabelle.girod@ne.ch